



Union Départementale
des Syndicats CGT
8, Place Malus
18000 BOURGES

-O-O-O-

ISSN 1168-0423
Prix : 0,15 €

Dispensé du Timbrage
Bourges CTC

PRESSE
DISTRIBUÉE PAR
LA POSTE

Déposé le 25/05/2005

Edito

CONTRE L'EUROPE DU FRIC ! IMPOSONS UNE EUROPE SOCIALE !

Nous sommes à quelques jours du référendum sur la constitution Européenne. C'est le moment pour les militants CGT d'amplifier le travail d'information afin que chaque salarié, que chaque citoyen ait entre les mains l'argumentaire édité par notre UD.

Ce texte comporte les éléments nécessaires au débat et à la compréhension du projet de constitution libérale qui va être soumis au référendum du 29 Mai. Le gouvernement s'est appuyé sur ce qui existe de plus libéral en Europe pour asseoir sa politique nationale ; bilan depuis trois ans : une régression sociale sans précédent imposée aux salariés et à l'ensemble de la population française.

Les défenseurs de ce projet font miroiter à l'ensemble des salariés européens des jours meilleurs. Faux, archi faux !! Pour exemple : qui, dans son entreprise, n'a pas connu de restructurations ? A chaque fois les patrons prennent le plus bas des acquis existants pour l'imposer aux autres ! Et bien pour l'Europe, via cette constitution, c'est ce qui est prévu. C'est-à-dire imposer aux peuples les plus pauvres de rester pauvres et aux autres de le devenir. La CGT, le syndicalisme européen, ne peuvent accepter sans réagir ! Ils en porteraient une lourde responsabilité !

S'il est important que l'issue du référendum se traduise par un rejet ferme et définitif du projet constitutionnel, il est important que ce soit d'une forte majorité accompagnée de propositions sociales fortes !

Le danger serait que le syndicalisme laisse le politique gérer l'après référendum sans développer des luttes revendicatives fortes, prenant en compte les besoins les plus divers en matière de services publics ou privés, de conditions de vie et de rémunérations au travail et hors travail. Pourquoi ne pas commencer par la création d'une 5^{ème} branche à la sécu qui prendrait en compte les problèmes liés aux personnes âgées et aux handicapés ? Pourquoi ne pas régler le problème de financement de la protection sociale ? La CGT a des propositions, remettons-les sur la table des négociations !

La CGT a un rôle à jouer au sein de la CES, c'est d'y défendre avec vigueur ses idées progressistes et d'être le moteur d'une grande force capable de rassembler les salariés Européens autour de revendications communes. Les syndicats européens attendent beaucoup de notre organisation, ils l'ont d'ailleurs fait savoir lors de la manif de Bruxelles en Mars dernier ! Dès maintenant renforçons-nous en proposant l'adhésion et faisons en sorte que le 29 Mai les salariés aillent voter !

Alain DENIZOT

Sommaire :

- P 1 : Edito : Contre l'Europe du fric.
- P 2 : 9 juin : journée nationale d'action Interfédérale.
- P 3 : Déclaration de la CE Confédérale CGT
- P 4 : Les luttes dans le Cher

15 JUIN 2005

à 19 heures

8, Place Malus à Bourges



**ASSEMBLEE GENERALE
DES SYNDIQUES
MULTIPROFESSIONNELS ACTIFS.**

-O-O-O-O-O-

Trésoriers, trésorrières de syndicats

A ce jour, seulement 10 % des cotisations 2005 par rapport à 2004 encaissées à l'UD !!!

Mettez-vous à jour. Merci
Rappel : 2,94 € / Timbre



9 JUIN 2005, JOURNEE NATIONALE D' ACTIONS INTERFEDERALE CGT

Les Fédérations Professionnelles CGT : **Industries Chimiques, Métallurgie, Construction, Mines et Energie, Textile Habillement et Cuir, Verre et Céramique, Travailleurs de l'Etat, Agroalimentaire, PTT**, et la Confédération CGT, Appellent les salariés de leurs branches à une journée nationale d'actions avec arrêts de travail et manifestation à Paris le jeudi 9 juin 2005.

Au cœur des revendications, la question du développement industriel, pour gagner une véritable politique industrielle créatrice d'emplois, d'investissements qui répondent aux besoins des travailleurs et des populations, avec le progrès social au cœur de ce développement.

Maintenir et développer l'emploi industriel c'est favoriser la croissance du pays et son enrichissement social. Car les vraies richesses de l'entreprise ce sont les droits sociaux des salariés et non pas les dividendes des actionnaires.

Alors que les profits des multinationales n'ont jamais été aussi hauts, (52 milliards d'euros pour les 40 premières sociétés françaises), les attaques contre les salariés n'ont jamais été aussi nombreuses et virulentes : blocage des salaires, progression du chômage et de la précarité, coupes sombres dans la protection sociale, atteintes aux droits syndicaux et aux libertés...

PLUS ON BAISSSE LE NIVEAU SOCIAL PLUS LE CHOMAGE ET LA MISERE PROGRESSENT ! Le 09 juin 2005, tous ensemble Nous devons stopper cette logique libérale !

Participer à la manifestation nationale du 9 juin, c'est poser des exigences en termes de nouvelles politiques industrielles et sociales, de financements, de programmes de recherche, de formations et de qualifications...

Participer au 9 juin, c'est mettre les capacités humaines comme facteurs clés de l'efficacité des entreprises.

La résignation et la fatalité reculent. Vous êtes de plus en plus nombreux à rejeter le diktat de la rentabilité financière, à poser comme enjeu la finalité de l'entreprise et la responsabilité des pouvoirs publics.

Vous avez toutes les raisons de participer à cette journée d'actions, après le succès des 5 février, 10 mars et 16 mai.

**Manifestation Nationale à Paris le 09 juin
à partir de 14h00 place de la Madeleine.**

Localement, l'UD a invité les responsables de syndicats le 25 mai, afin de déterminer les modalités d'action.



AMPLIFIONS LES MOBILISATIONS POUR DE NOUVELLES CONQUETES SOCIALES

Après les multiples actions du début d'année, en France et en Europe, le 16 mai a marqué une nouvelle étape de la mobilisation des salariés.

Le gouvernement n'a pas réussi à faire du lundi de Pentecôte une journée travaillée non payée pour tous ni à imposer cette fausse mesure de solidarité. Sa motivation essentielle consistait à créer une journée de travail gratuit des salariés pour le plus grand bénéfice des employeurs, dans une logique de remise en cause des acquis sociaux.

Les salariés actifs et retraités, et toutes les organisations syndicales ont rejeté cette mesure autoritaire, injuste, inefficace.

Cette loi d'allongement de la durée du travail doit être abrogée. Les journées travaillées doivent être payées et les retenues de grève du 16 mai 2005 remboursées.

La réponse aux besoins des personnes âgées et dépendantes est à rechercher dans de nouvelles ressources pour la protection sociale, dans la progression de l'emploi et l'amélioration des salaires et retraites. L'action doit se poursuivre pour que le gouvernement ouvre de réelles négociations.

Le 16 mai est un nouveau révélateur du divorce profond entre les aspirations des salariés, des chômeurs et retraités d'un côté, et les choix politiques, économiques et sociaux du gouvernement et l'offensive patronale de l'autre.

Les choix politiques réaffirmés par le Premier Ministre le 17 mai, comme les programmes des différents candidats à la présidence du Medef, qui visent tous la remise en cause du Code du Travail, ne laissent aucun doute, sur leur volonté commune de poursuivre une offensive qui provoque chômage, mal vivre et tensions sociales.

De puissantes mobilisations sont nécessaires pour combattre l'Europe libérale et gagner une Europe sociale.

Malgré le choix du gouvernement de confisquer les moyens publics d'expression et de popularisation au service d'une représentation partisane et tronquée du Traité constitutionnel, les salariés s'emparent du débat pour faire valoir leurs préoccupations et leurs attentes, notamment dans le domaine social.

Le gouvernement tente d'atténuer le mécontentement en repoussant plusieurs mesures à l'après référendum. Les employeurs ne sont pas en reste de cette stratégie dans leurs propres entreprises.

La Cgt, qui s'est prononcée pour le rejet du Traité constitutionnel, appelle les salariés à participer massivement au scrutin du 29 mai, à donner un prolongement à leurs luttes et à faire entendre leurs revendications.

Ils doivent se sentir totalement libres du contenu de leur vote. Il n'est pas vrai qu'un rejet du traité plongerait la France dans l'isolement ou le chaos.

Déjà la directive Bolkenstein sur les services et celles sur la durée du travail en Europe ont connu un début de modification en raison des mobilisations syndicales et de l'acuité du débat en France.

Les exigences de revalorisation des salaires, de créations d'emplois, de réduction de la durée du travail, d'amélioration de la protection sociale et des services publics sont au cœur des mobilisations qui s'enracinent dans les entreprises, les professions et les territoires et du fort soutien que l'opinion publique leur manifeste.

De ce fait, il y a à la fois plus de luttes, plus de succès dans une diversité de situations et de revendications. Elles montrent toutes que pour défendre leurs revendications, les salariés ont besoin d'être organisés dans la Cgt dans toutes les entreprises.

Il faut consacrer de nouveaux efforts à développer ces mobilisations. La mobilisation des chômeurs commencée le 3 mai, celle des chercheurs du 20 mai, la marche mondiale des femmes à Marseille les 28 et 29 mai y contribuent.

La Cgt fera en sorte que l'action unitaire prévue le 2 juin à la Sncf, celle pour l'emploi industriel le 9 juin, celle des retraités le même jour, contribuent fortement à une nouvelle dynamique sociale dès les premiers jours de juin.

Le rendez-vous du 10 juin avec le gouvernement et le patronat sur les salaires, la négociation du 21 juin sur la pénibilité du travail et le droit à la retraite anticipée, la journée internationale de lutte contre la pauvreté le 1^{er} juillet, date à laquelle le Smic doit être revalorisé, constituent autant d'opportunités pour construire des solidarités d'intérêts entre les catégories de salariés de toutes générations et de tout statut d'emploi.

Affirmons à nouveau tous ensemble, dans les luttes, nos exigences de progrès social, de création d'emplois, de droits nouveaux et d'un nouveau statut du travail salarié.

L'urgence de nouvelles réponses sociales doit s'exprimer dans des mobilisations larges, unitaires, solidaires.

Quel que soit le contexte politique après le référendum du 29 mai, la Cgt mettra tout en œuvre avec les salariés pour faire entendre leurs revendications, les rassembler dans l'action et favoriser les convergences intersyndicales en France et en Europe.

Montreuil, le 19 mai 2005

LES LUTTES DANS LE CHER

Un reflet des luttes dans le Cher pour celles qui ont été portées à notre connaissance par quelques syndicats ou UL et ce que nous avons collectées par la presse locale. Période : semaines 19 et 20

Pour être mieux collectivement informés et mieux servis : Envoyez-nous vos projets d'action, leur compte rendu et vos analyses.

7/05. St Amand, magasin Champion, grève à l'appel de la CGT :

C'est à intégrer dans l'action contre le système illégal de travail gratuit des seuls salariés imposé par le gouvernement au prétexte de solidarité. A cela s'ajoutent les revendications sur les salaires, les conditions de travail à l'approche des négociations prévues le lundi 9 mai. La grève n'a recueilli que 15% des personnels

11 et 12/05 : déclarations sur la « journée solidarité/Pentecôte », une fronde contre ce principe injuste et inégalitaire :

Un certain nombre de collectivités locales ont choisi de maintenir le jour férié.

Les syndicats CGT, FO, CFDT, FSU, UNSA de la fonction publique appellent à la grève.

Un certain nombre d'entreprises privées ont choisi ce jour en RTT ou vont récupérer ce jour soit un autre jour férié soit un jour en semaine, d'autres ont mis les salariés en congé annuel... L'UD CGT a déposé un préavis de grève pour couvrir les salariés qui n'iraient pas au travail. Outre la Fonction Publique, appel dans les transports, à GIAT, l'ETBS, APEI, CARREFOUR, EDF/GDF

L'UL de St Florent appelle à un rassemblement tout comme l'UL de St Amand. L'UL de Bourges s'associe à la FSU pour une délégation à 17 h 30 devant la Préfecture...

12/05 : Vierzon, Cheminots, manifestation en gare à l'appel de la CGT, UNSA, CFDT, des comités d'usagers, l'UL CGT s'était associée à l'action :

132 emplois ont déjà été supprimés en 2004 dans le Cher, 110 sont à nouveau programmés en 2005. Fret, TEOZ, suppression de train Nantes/Lyon sont au cœur des revendications. L'intersyndicale a annoncé un préavis de grève pour le 2 Juin.

Une centaine de manifestants étaient présents. C'est le jeune nouveau secrétaire Cheminots CGT qui a pris la parole.

17/05 : Cher, 1^{ère} évaluation des actions « Lundi de Pentecôte » :

La Poste : selon la direction 50 % du personnel chargé de la distribution a fait grève. St Florent et sancerre, 61 % des facteurs ont fait grève, Vierzon = 46 %, Mehun = 48%, Bourges = 38 %. Aux guichets, 32 % étaient grévistes, certains bureaux sont restés fermés comme à Genouilly, Rians, Ste Solange, Quincy, Uzay le Venon, Massay, Bigny, Bourges Auron, les Bourdelins...

EDF/GDF : selon la direction, 25 % en grève et près de 200 personnels en congés ou en RTT

Education : 44 % en grève pour les Atoss, côté enseignants 15 % de grévistes dans les lycées, 23% dans les collèges et 38% dans le 1^{er} degré

Santé : grève à 65 % dans la Sécu, dans les hôpitaux pas encore de chiffre !

Bourges : délégation à 17 h 30 à la Préfecture à l'appel de la CGT, UNSA/Education, FSU = 50 participants

Une motion a été remise au secrétaire général de la Préfecture. Carrefour, près de 15 % de grévistes

St Florent : A l'appel de l'UL CGT, **150 participants** au rassemblement de 10 h 30 qui ont bloqué pendant 1/4H la RN 151 dans les 2 sens avec distribution de tracts aux automobilistes en présence de la presse. Le conseiller général communiste R. Jacquet était présent (lui-même salarié de Rosières).

St Amand : A l'appel de l'UL CGT et UNSA, **50 participants** avec dépôt de motion à la Sous Préfecture. Grève de l'APEI (réinsertion des handicapés). **Le repas champêtre organisé par l'UL CGT a réuni 120 participants dont 50% de sympathisants !**

16 /05 : action contre le travail gratuit du « Lundi de Pentecôte », 1^{er} Complément d'info au recensement de la semaine dernière (luttes hebdo N° 18+1905) :

Vierzon : grève à l'appel de la CGT à la Denison, 90 % ouvriers, 1% bureaux. Grève à Bus Vallée à l'appel de la CGT et de la CFDT.

Bourges : grève au CH J. Cœur 327 personnels soit 34,34 %. Le rassemblement à l'appel de la CGT, FO, CFDT a réuni 30 salariés.

Grève à la SOCETRA à l'appel de la CGT, FO, CFDT : 77 % pour les conducteurs et en moyenne par 66% du personnel ! à l'appel de la CGT.

St Amand : Imprimeries Bussières, les syndicats CGT, CFDT, FO dans un communiqué s'oppose à ce que leur direction leur impose la journée de solidarité le 11 Novembre ! Les syndicats exigent que la contribution « solidarité » soit versée sur les profits fabuleux réalisés. Ils demandent en outre que cela soit discuté en CCE, que les banquiers écosais qui sont derrière l'entreprise prennent en charge la journée solidarité.

16 au 22/05 : Vierzon, BUS Vallée, à l'appel de la CGT, CFDT, grève des chauffeurs contre la mise en place du nouveau réseau « place » :

Après leur action contre le Lundi de Pentecôte, les salariés ont reconduit leur grève !

Ce réseau ne conserve que 2 lignes régulières sur 3. Au nom d'une plus grande souplesse et d'une économie de moyens, les transports des usagers se font pour l'essentiel « à la demande » !!!???

Résultats : moins de temps de pause pour les conducteurs, le développement de l'insécurité et pour les usagers un gros bordel qui ne répond plus aux besoins collectifs. A certaines heures les bus manquent. Des points de ramassage ne sont plus assurés à heures régulières, des gens doivent faire le tour de la ville avant d'être déposés chez eux, d'autres en mal de patience sont conduits à faire les chemins à pied, des personnes âgées ne peuvent plus se servir des bus pour leurs déplacements...

La Ville de Vierzon qui a réduit sensiblement son enveloppe se décharge de ses responsabilités sur la direction de BUS Vallée et réciproquement...

La CGT et la CFDT ont fait une contre proposition :

- le retour à la 3^{ème} ligne
- la possibilité du service à la demande seulement aux heures creuses

Le maire de droite a envoyé un courrier à la direction régionale de BUS Vallée en estimant que face à la situation il y avait les éléments de rupture du contrat et que la direction était dans l'obligation de résoudre les problèmes face au mécontentement de l'utilisateur ! Ce lundi la grève était reconduite. Tout au long de la semaine, les salariés n'ont cessé de manifester en ville rejoints souvent par des usagers. Ils ont été reçus par la mairie.

16 au 18/05 : Bourges, transports en commun spécialisés dans le transport des salariés des entreprises et ramassages scolaires :

A l'appel de la CGT, FO, CFDT, reconduction de la grève tout comme à Vierzon, à la suite de l'action du Lundi de Pentecôte ! Motifs : les revendications salariales non satisfaites. 60 % de grévistes parmi les salariés concernés, conducteurs et mécaniciens. L'audience du 17 avec la direction n'ayant rien donné, reconduite de la grève pour le 18.

Le Syndicat CGT PTT du Cher vend :

- Un Dupli-copieur RISOGRAF GR 3750 : 1.000 €uros en l'état (devis de réparation joint).
- Une photocopieuse UTAX C 237 : 1.000 €uros.

Contactez le 02.48.70.58.30